



ORDRE* MILITAIRE ET HOSPITALIER DE SAINT LAZARE DE JÉRUSALEM
sous la protection spirituelle de S.B. le Patriarche Youssef (Joseph) Absi Patriarche Grec-Catholique Melkite
d'Antioche et de tout l'Orient, d'Alexandrie et de Jérusalem
50ème Grand Maître S. E. Don Francisco de Borbón, comte von Hardenberg, GCLJ-J

GRAND PRIEURÉ DE FRANCE
Grand Prieur S.E. le comte Christian d'Andlau-Hombourg, GCLJ-J

PRIEURÉ NOTRE-DAME DE FRANCE
Prieur S.E. le comte Pascal Gambirasio d'Asseux, GCLJ-J

Les origines de la Croix de l'Ordre de Saint Lazare de Jérusalem

Par le Chevalier Pierre-Julien Auroux KCLJ

La croix actuelle de l'Ordre de Saint-Lazare se présente sous la forme d'une croix pattée à huit pointes (dite familièrement de Malte depuis le XVIème siècle), de couleur verte bordée de blanc pour la croix pectorale. Pourtant, cette croix émaillée est une adoption relativement récente au regard de l'histoire millénaire de l'Ordre. La couleur verte aurait été choisie par défaut, les autres couleurs ayant déjà été revendiquées par d'autres ordres : le rouge par les Templiers, le blanc par l'Ordre de Saint-Jean et le noir par les Chevaliers Teutoniques. Le vert, plus accessible à produire, se serait ainsi imposé.

Plusieurs traditions entourent cette couleur. L'une d'elles rapporte que Saint Lazare aurait choisi le vert en hommage au traitement honorable que Saladin aurait réservé à l'Ordre, notamment lors de la prise de Jérusalem de 1187 pour la raison que l'Ordre soignait les lépreux quelle que soit leur religion. Une autre raconte que la couleur aurait été adoptée après la capture d'un étendard musulman, donc vert, lors d'un affrontement, transformant ce symbole islamique en prise de guerre et en emblème chrétien.



Ce qui est historiquement attesté, c'est l'usage régulier de la croix verte par l'Ordre de Saint-Lazare depuis le deuxième millénaire après J.-C : a u début du XIIème siècle. Le vert, symbolisant la vie et le renouveau, les simples (plantes médicinales) ainsi que la vertu théologique d'Espérance, s'accorde bien avec la mission hospitalière et œcuménique de l'Ordre, en particulier dans les territoires de Jérusalem et de Cisjordanie, où, en particulier, chrétiens et musulmans ont su trouver des occasions d'actions communes. La croix verte peut donc aussi être regardée comme un symbole de cette solidarité interconfessionnelle.

Au cours des quatre premiers siècles du deuxième millénaire, les membres de l'Ordre arboraient une croix latine ou grecque en tissu vert cousue sur leurs vêtements. Une règle établie à la Commanderie de Seedorf, en 1314, par le Commandeur Siegfried de Flatte impose d'ailleurs cette croix « verte carrée » sur les habits des chevaliers et même sur les harnais de leurs chevaux. Un dessin du tombeau (1320) du Grand Maître Thomas de Sainville, situé à Boigny, le représente en pied portant son manteau d'Ordre chargé de cette croix carrée de sinople. En 1419, lors d'une visite du roi Charles VI à la Commanderie de Saint-Antoine de Grattemont (Normandie), il fut également précisé par son Commandeur, Robert Le Conte, que tous les membres, y compris les serviteurs, devaient porter cette croix verte.

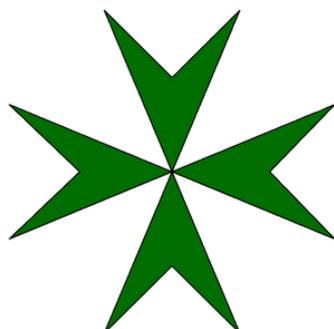
Au XV^e siècle, cette croix verte demeure : parfois latine, parfois grecque, souvent aux extrémités coupées mais le plus souvent pattées, voire légèrement potencées. Certaines effigies en pierre de chevaliers datant de cette époque la montrent sous sa forme latine aux extrémités pattées suspendue autour du cou par un ruban et sur l'écu aux Armes de l'Ordre (cf le piedestal de la statue de saint Antoine dans la chapelle de la Commanderie de Saint-Antoine de Grattemont).

À partir de la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle et jusqu'aux toutes premières années du XVII^{ème} siècle, la nomination de quatre Grands Maîtres successifs ayant été officiers dans l'Ordre de Malte, favorisa l'adoption de la croix dite des Béatitudes. En effet, ce fut d'abord le premier d'entre eux, Jean de Lévis, en 1557 qui décida de poser la croix verte de Saint-Lazare sur la croix blanche de l'Ordre dont il était issu, puis, lors du chapitre général de Boigny en 1578, le Grand Maître François Salviati officialisa l'usage d'une croix verte à huit pointes comme emblème de l'Ordre. Dès lors, ce symbole devint la marque distincte de Saint-Lazare.

Des exemples préservés de croix du XVIII^e siècle montrent une croix à huit pointes en or, émaillée de blanc avec un cœur vert. Certaines arborent aussi les Fleurs de Lys entre les branches. L'insigne de Grand-Croix, à cette époque, comporte une croix grecque superposée au centre de la croix pattée à huit pointes et portant la devise de l'Ordre « Atavis et Armis » avec, au bas de la branche verticale, le monogramme de la Vierge et, en haut, celui de Saint-Lazare. Au XIX^e siècle, notamment sous la Restauration (1815–1830), la croix conserve cette forme, suspendue par une couronne royale moderne, et le ruban redevient vert, remplaçant l'amarante utilisé lors de l'adjonction de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.



La Symbolique de la Croix de l'Ordre



Cette croix à huit pointes identifie de nombreux symboles. Les 8 pointes de la croix que portent les membres de l'Ordre de Saint Lazare de Jérusalem symbolisent les huit Béatitudes selon Saint Matthieu (V, 1-12) et les huit vertus que doit posséder un membre de l'Ordre : loyauté, miséricorde, franchise, courage, gloire et honneur, mépris pour la mort, solidarité envers les pauvres et les malades, respect pour l'Église.

Elles représentent également les 8 obligations des chevaliers. À savoir :

- L'honnêteté ;
- La foi ;
- Le repentir de ses péchés ;
- La modestie ;
- Le respect de la justice ;
- La pitié ;
- La liberté ;
- La force face aux persécutions.

Ainsi, cette croix est bien plus qu'un insigne : elle est l'expression d'un engagement religieux, moral et humanitaire ancré dans l'histoire millénaire de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint Lazare de Jérusalem.

